

COMMUNE DE LEGNY

conseil municipal du 3 novembre 2009

Le trois novembre deux mil neuf à vingt heures, le conseil municipal de LEGNY s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Madame S. JOVILLARD, Maire.

Etaient présents : Madame S.JOVILLARD, Messieurs M.VIEUX, J.PLASSE, O.MORIN, A.BERTY, Mesdames V.CATALA, M.AIRAULT, Monsieur J.C.DELESTRA, Mesdames C.SIMPSON, L.DUPORT, Monsieur S.GROS.

Secrétaire de séance : O. MORIN

Public présent (3 personnes) : Mesdames MASSINI, MAYNAND et MOSSER

Présentation du Major AMOROSO, responsable de la brigade de gendarmerie du Bois d'Oingt.

A souhaité depuis sa prise de fonction en septembre dernier, rencontrer l'ensemble des conseils municipaux des 18 communes du canton pour se présenter et détailler les événements concernant notre commune. La Brigade compte actuellement 12 militaires dont 3 femmes et 9 officiers de police judiciaire. Constat de la criminalité : 1500 faits par an sur notre canton composé de 16000 habitants. Sur Légny, : 63 faits ont été recensés depuis le début de l'année 2009 dont 9 délits, 3 d'appropriation (vol). Le gendarme CHAKI est le référent sur LEGNY. Devant la recrudescence des accidents sur la route et la gravité de ceux-ci, le Major annonce un renforcement des contrôles de police avec notamment l'usage d'un véhicule banalisé pour le contrôle de la vitesse.

Mme le Maire remercie le MAJOR pour son intervention. Ce dernier quitte le conseil à 21h25.

Modifications sur le compte rendu du conseil municipal du 6 octobre 2009 avec :
modification de l'intervention de Madame V.CATALA : la phrase suivante (Madame CATALA propose d'afficher l'annonce à la Maison du Rhône en plus de la mairie) portée au précédent compte-rendu est remplacée comme suit « Madame V.CATALA propose de faire un lien avec le service social de la Maison du Rhône pour indiquer la disponibilité du logement sur notre commune. Si des personnes sont intéressées, elles seront orientées vers la mairie »,

travaux de voirie : il faut lire « à VARINA au lieu de chemin de St Paul ».

I VOTE DES RESOLUTIONS SUIVANTES

1 – Agrandissement de l'école : Délégation à Mme le Maire pour la signature du contrat de mission avec l'architecte dont le coût d'intervention est chiffré à 20% du montant total HT des travaux incluant tous les prestataires d'ingénierie. Résolution adoptée à l'unanimité

2 – Bail logement communal : Délégation à Madame le Maire pour la signature du bail à compter du 9.11.2009 avec Mme M. TERRAILLON, nouvelle locataire. Résolution adoptée à l'unanimité

II - POINT SUR LES COMMISSIONS DU MOIS ÉCOULÉ

CCPBO : (O. MORIN)

Rapport oral suite au dernier conseil du 15/10/2009 : Changement de statuts du SCOT devenu Syndicat Mixte du Beaujolais, Vote des demandes d'arrêtés de subvention au Conseil Général du Rhône (Voirie – Composteurs – Accueil touristique...). Mise en place de la redevance spéciale (extrait du prochain bulletin), Syndicat Mixte d'études pour l'Aménagement et le Développement Economique de l'Ouest Rhodanien (créé pour l'aménagement de zones d'activités aux abords de l'A89)

REUNION AVEC LES COMMERCANTS DES PONTS TARRETS (S.JOVILLARD, O. MORIN)

Ont été évoqué l'instauration de la RSO au 1^{er} janvier 2010 par la CCPBO, l'extension de la Halle courant 2010, l'implantation de la maison du tourisme à coté du P'TIT LEGNY, l'aménagement du passage piétons protégé au passage à niveau prévu fin 2009-début 2010, une aide du conseil général pour un trottoir en continuité de ce passage, aménagement du parking par la CCPBO, la pose par les services postaux d'une boîte aux lettres sur le parking de la Halle...

Les commerçants présents ont demandé d'étudier la possibilité de poser un miroir à la sortie du parking de la Halle, Le week-end portes ouvertes à la Halle aura lieu le le 29 novembre 2009.

SOCIAL / ENFANCE (V. CATALA)

-Compte-rendu du conseil d'administration de la Ribambelle. A la rentrée 2009, 78% de taux de remplissage avec quelques inquiétudes sur le bilan à venir. L'association a reçu un contrôle de la CAF avec détection d'un problème de facturation depuis la rentrée. Ont été réalisés l'achat d'un ordinateur et le branchement internet permettant enfin la création d'une adresse internet et l'achat d'une aire de jeux extérieurs pour la Ribambelle, Mme le Maire indique que la réflexion pour le remplacement de la structure de Moiré se poursuit entre les 8 Maires avec deux pistes, soit un déménagement dans l'ancienne école à Oingt, soit le projet d'une nouvelle structure à Moiré. L'agrément doit être renouvelé sous réserve du bilan de la commission sécurité.

CAP GENERATIONS : rappel que l'association vient de franchir le seuil de ses 10 ans
Semaine bleue : retour sur la journée du 22 octobre qui recueille des commentaires très positifs sur l'organisation de cette journée tant au niveau de l'implication des associations, que de la Maison de retraite, que de l'Ecole de Légny dont les instituteurs entendent bien poursuivent l'échange avec le 3ème âge au travers de d'autres rencontres.

COMMISSION VOIRIE/ BATIMENTS COMMUNAUX

Cimetière (Mr J.PLASSE) Les travaux par Mr BERLIET ont commencé et sont momentanément arrêtés en attendant l'intervention de Mr Berliet. Mme Le maire précise qu'elle n'a pas été informée du démarrage de ces travaux et que donc le devis n'a pas été signé au préalable.

VARINA (Mr J.PLASSE) : travaux de voirie terminés. Reste en attente le traitement de l'écoulement de ces eaux de ruissellement jusqu'au bas de la RD. Mme le Maire s'étonne de ne pas encore avoir reçu la convention de passage de Mr VERMARD. Avant de donner son accord, Mr VERMARD attend l'autorisation du Conseil Général pour rejeter les eaux pluviales dans le fossé de la route départementale.

Mme le Maire donne lecture au conseil de la lettre adressée par Mr GLORION habitant à VARINA qui s'est plaint de ne pas avoir été informé de ces travaux et de la gêne occasionnée par le chantier et de la dégradation qu'il aurait subi pendant le chantier sur le scellement du grillage de son mur de propriété.

Mr J. PLASSE s'est engagé à se rendre sur place avec l'entreprise pour dresser un état des lieux.

Mr J. PLASSE signale le problème à BILLY de la dégradation de la chaussée qui provoque à hauteur de Mme P. FAVRE une flaque importante. Travaux à deviser avec une entreprise spécialisée dans la voirie

Electricité (Mr O. MORIN) : chiffrage en cours pour installation du lave-vaisselle (plomberie, électricité), et de la sonorisation de la salle de fête et installation d'un thermostat dans les locaux de la mairie.

Ecole (Mr M. VIEUX) : travaux terminés pour l'installation de nouveaux rangements afin de se mettre en conformité suite au passage des services vétérinaires. Mr M. VIEUX indique également l'achat d'un soufflant pour le cantonnier.

Local Comité des fêtes (Mme M. AIRAULT) : doit se rendre sur place pour estimer les travaux d'aménagement demandés.

Mme le maire informe les membres de la commission de la demande reçue par le Conseil général sur la gêne provoquée par le saule pleureur implanté en limite du bâtiment Sarrazin et qui déborde aujourd'hui sur le trottoir du pont obligeant les passants à marcher sur la RD. Demande que le propriétaire de la parcelle soit saisi enfin qu'il réalise la taille de son arbre

CCAS (L. DUPORT)

Repas du CCAS le 5 décembre 2009. Le prix est de 23 € pour les personnes invitées.

ACCESSIBILITE HANDICAPES (M. AIRAULT)

Suite à la dernière commission communautaire, le choix a été entériné sur la proposition de l'entreprise A2CH. Malheureusement cette entreprise a fourni des tarifs erronés, conduisant aujourd'hui à relancer un nouvel appel d'offre. Mme le Maire demande quelle position doit être adoptée si les services de l'Etat nous relancent sur le délai annoncé fin d'année concernant l'établissement du diagnostic. Mme M. AIRAULT précise que nous ne devrions pas être inquiétés car nous n'avons pas sur la commune de bâtiments ERP classés en catégorie 1, 2 ou 3, bâtiments devant être mis aux normes prioritairement

ECOLE (C. SIMPSON)

Fait état de la visite du service vétérinaire qui a rendu son rapport : pas de problèmes alarmants. Simplement un relevé de non conformités moyennes liées essentiellement à des rangements à ajouter et l'absence de procédures écrites. Mme C. SIMPSON s'occupe d'établir un projet adapté à notre école en fonction des éléments adressés par les services vétérinaires

AGENDA 21 (S. GROS)

Dresse le retour de la 1^{ère} réunion publique qui s'est tenue le 2 novembre dernier avec présentation du diagnostic (cf. annexes jointes) À l'issue de cette réunion, 6 personnes se sont déjà inscrites pour le comité de pilotage. Il faut désormais constituer l'équipe des élus qui viendra renforcer ce comité : se sont proposés outre Mr S. GROS, Mme M. AIRAULT, Mr A. BERTY, Mme V. CATALA, Mme S. JOVILLARD, Mr J. PLASSE.

Puis il a été déterminé la date de la 1^{ère} réunion du Comité de pilotage : prévue pour le 1er décembre à 20h00 à la Salle des Fêtes.

SAVA (J.C. DELESTRA et S.JOVILLARD)

Font état de la réunion de réception des travaux du collecteur et de ses raccordements (concernant les communes du Bois d'Oingt, Moiré, Légny et St Vérand). J.C. DELESTRA rappelle que les habitants de la zone Bourg et Ponts-Tarrets ont reçu un courrier de la SDEI pour leur branchement au réseau collectif. Signale que Mr G.GUNTHER doit faire un point prochainement sur le Chemin des Ecoliers. Il a été évoqué que le SAVA étudie l'extension du réseau collectif (Carrefour du Nizy...)

COMMISSION URBANISME

Mr A.BERTY, référant de la Commission rend compte de la dernière réunion :

- Dépôt des 3 derniers permis de construire affichés en mairie (Ets Delorme, Maison du Tourisme, Maison individuelle Mr DAHA)

Présente 3 demandes de modification du PLU : L'une émanant des Ets Delorme pour pouvoir réaliser un entrepôt sur la parcelle en limite de leur bâtiment, l'autre de Mr DAOUST pour la réalisation de 3 bungalows (9 chambres) en prolongement de son bâtiment (actuellement zone Au), la 3ème de Mr DAHA pour construction d'une maison individuelle au centre Bourg (actuellement zone Au + ZAD). Il a été dit qu'une modification du PLU coûte environ 4000 € et que sa modification sera donc mise à la liste des résolutions soumises au prochain conseil municipal.

Compte tenu de la juxtaposition des membres des commissions urbanisme et école et des dossiers traités, il a été proposé à Mme C.SIMPSON d'intégrer le temps des travaux de l'école la commission urbanisme. Proposition acceptée par cette dernière.

Sujets divers

Plantations aux Ponts-tarrets : Mme le Maire informe le conseil sur la proposition du Conseil général qui disposant d'un reliquat de budget sur ses plantations se propose de l'utiliser à l'entrée des Ponts-Tarrets afin de limiter la pose des petits panneaux au niveau du rond point
Comité de Fleurissement : rappel du prix obtenu (3^{ème} place) dans le cadre du concours des Villages Fleuris de l'Office du tourisme. Demande du Comité pour changer l'enroulement du tuyau d'arrosage et créer un point d'arrosage vers le lavoir. Le Comité Agenda 21 est saisi de cette dernière demande. Le plan de fleurissement sera présenté au prochain conseil

Réfection transformateur électrique à l'entrée de la ZAC de la Gare : Mme le Maire informe le Conseil que l'auteur des tags recouvrant le transformateur électrique de la ZAC ayant été identifié et condamné à des travaux d'intérêt général, celui-ci devra repeindre le bloc.

Boîte aux lettres Ponts-Tarrets : la Poste vient enfin de confirmer l'installation de la boîte aux lettres dans une quinzaine de jours à l'entrée de la Halle

Chemin rural Chez Mr Mme GAUNET : Mme le Maire détaille au Conseil la procédure adaptée pour déclasser un chemin du domaine public au domaine privé : arpentage géomètre, estimation des Domaines, et procédure enquête publique (sur ½ journée). Mme le Maire demande au conseil son avis sur l'engagement de cette procédure : le Conseil donne accord à l'unanimité à Mme S. JOVILLARD pour engager la procédure.

Sapins de Noël : Mr O.MORIN confirme la commande des 3 sapins dont 2 ne pourront être éclairés cette année faute de disposer à proximité de prises électriques. Il est donc décidé d'acheter quelques décorations de Noël pour habiller ces 2 sapins (Billy et Ponts-Tarrets) et que devra être réalisé un chiffrage pour réaliser en plusieurs points de la commune la création de ces prises électriques.

Bulletin municipal : récapitulatif des sujets traités : voirie et agenda 21 avec le diagnostic (S. GROS), école avec croquis (C. SIMPSON), semaine bleue, transport à la demande (V. CATALA), ordures ménagères (O. MORIN), accessibilité (Mme M.AIRAUT), SCOT (Mme S.JOVILLARD), croquis de la Maison du Tourisme (Mme S.JOVILLARD)

Tous les articles doivent être adressés à Mme J.DUTOUR qui les adressera à Accentonic. BAT pour semaine prochaine adressée à tout le conseil.

Questions diverses :

Mr A.BERTY demande la parole afin de faire part de sa démission en tant que conseiller municipal. Celui-ci adresse une lettre confirmant sa position à Mme le Maire.

Mr J.PLASSE informe le conseil de différentes questions reçues sur le site internet qu'il a créé avec Mme M.AIRAULT. Plusieurs élus s'étonnent de l'anonymat de ces questions et sur le fait que celles-ci ne sont pas posées directement au conseil (soit par courrier, soit par mail via le site officiel de la commune) et que les récipiendaires n'ont qu'à répondre puisque celles-ci leur ont été adressées. Cela pose la nécessité de rappeler l'existence du site et de la possibilité à chacun de pouvoir communiquer avec le Conseil.

Néanmoins, le Conseil accepte pour cette fois d'apporter des précisions aux questions soulevées :

Justification des travaux Chemin de Varina : il s'agit de travaux permettant de récupérer des eaux pluviales provenant du drain d'un particulier pour éviter l'accumulation d'eau sur la voie publique.

Travaux du cimetière Quels sont les critères qui vous ont amené à sélectionner l'entreprise Berliet pour ces travaux ? : une consultation a été réalisée et Mr BERLIET a apporté l'offre la moins chère et par ailleurs il est un habitant de Légny, ce qui répondait au souhait du conseil de faire travailler les artisans de la commune.

Création de 12 logements au MARGAND

Y a-t-il des aménagements prévus pour le stationnement des véhicules des futurs habitants ? réponse oui sur la parcelle. cf. permis de construire déposé en mairie

Comptez-vous aménager la voirie pour faire face à l'augmentation du trafic automobile afin de prévenir d'éventuels accidents ? étude confiée à la commission voirie

Ramassage des ordures ménagères

Quelle est la démarche à suivre en cas de dégradation des poubelles par les éboueurs ? Si elle est constatée dès le samedi matin, informer la Mairie qui se chargera de transmettre les informations à CCPBO, si constat plus tardif, envoyer directement la plainte à la CCPBO gestionnaire du ramassage des ordures ménagères (mail : direction @ccpbo.mairies69.net avec copie Mairie :conseilmunicipal@legny.mairies69.net)

Pouvez-vous préciser la procédure à suivre si le ramassage des ordures n'est pas effectué, sachant qu'il arrive que le ramassage se fasse en début d'après-midi après la fermeture de la mairie ? laisser les bacs en état à l'extérieur car des tournées complémentaires sont prévues en cas d'oubli de la société ISS et informer de cet oubli la CCPBO.

Parking du bourg

Pour des raisons de sécurité, est-il possible de laisser l'escalier éclairé, éventuellement avec un radar de détection de présence ? demande confiée à l'étude de la commission voirie

Circulation des piétons

Depuis trente ans rien n'a été envisagé pour ralentir la circulation automobile dans le bourg, ni pour protéger les piétons...Est-ce que la nouvelle équipe municipale peut élaborer démocratiquement (réunion des citoyens concernés, questionnaires ...) un cheminement piétonnier sécurisé ? Il est rappelé que ce sujet a été évoqué depuis plusieurs mois par le Conseil municipal dans le cadre du projet de rénovation de la Place du Bourg qui a prévu depuis le début de sa réflexion d'intégrer la consultation publique dans ce projet de rénovation et que par ailleurs, le Conseil dans son unanimité a programmé pour le contrat triennal 2012/2014 ces travaux de la Place. Par ailleurs, il est rappelé que le Conseil a statué à l'unanimité sur le fait d'engager des travaux de création d'une zone 30 pour 2011 (avec pose de ralentisseurs au Bourg et à Billy)

Prochain conseil municipal : le 26 novembre 2009 à 20H.